

COMPTE RENDU D'AFFICHAGE

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2019

Fondettes, le 30 janvier 2019

Date de la convocation du Conseil Municipal : 18 janvier 2019

Nombre de conseillers en exercice : 33

Présents : 26

Représentés par pouvoir : 7

L'an deux mille dix neuf, le vingt-neuf janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est assemblé à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric de OLIVEIRA, Maire.

Étaient présents : Cédric de OLIVEIRA, Catherine PARDILLOS, Jean-Paul LAUNAY, Nathalie LECLERCQ, François PILLOT, Dominique SARDOU, Hervé CHAPUIS, Mathilde COLLIN, Sylvain DEBEURE, Philippe BOURLIER, Yves PARINGAUX, Jean-Maurice GUEIT, Michel PASQUIER, Martine ABOT, Virginie AUBRIOT-VERRYDEN, Christophe GARNIER, Benoît SAVARY, Maryline ZUCARO, Laétitia DAVID, Anne MONNEAU, Camille LECUIT, Philippe LACROIX, Philippe DUBOIS, Yanne BENOIST, Jean-Pascal LUZEAU, Véronique THIMOIGNIER.

Représentés par pouvoir : Nicole BELLANGER a donné pouvoir à Jean-Paul LAUNAY, Anne JUILLET a donné pouvoir à Dominique SARDOU, Bruno MARTEL a donné pouvoir à Yves PARINGAUX, David BRAULT a donné pouvoir à Sylvain DEBEURE, Agnès GALLIER a donné pouvoir à Catherine PARDILLOS. Ilizette SA a donné pouvoir à Philippe DUBOIS, Sabine LECONTE a donné pouvoir à Jean-Pascal LUZEAU.

Secrétaires de séance : Catherine PARDILLOS et Philippe DUBOIS

Session ordinaire

● **Donner acte des décisions du Maire dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal**

Conformément à l'article L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal prend connaissance des décisions prises au titre de la délégation du Conseil Municipal au Maire. Toutes les décisions du Maire s'inscrivent dans le cadre des crédits ouverts au budget ou des autorisations de programme et crédits de paiement votés par le Conseil Municipal.

1 – Ouverture anticipée de crédits sur la section d'investissement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2019 à hauteur de 391 010 € ; précise que les crédits consommés seront inscrits au budget principal 2019.

2 – Demande de financement au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, demande à bénéficier de la Dotation d'équipement des territoires ruraux 2019 au taux maximum, pour les opérations d'investissement reprises ci-après ; autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer tous documents en application de la présente délibération.

DEMANDE DE FINANCEMENT AU TITRE DE LA DETR 2019		
Désignation des travaux	Montant TTC	Subvention attendue sur montant HT
Rénovation des toitures du groupe scolaire La Guignière	100 000 €	30 %
Installation des PC en fonds de classes des écoles élémentaires de la Ville + TNI (ordinateurs + câblages des réseaux informatiques)	85 000 €	50 %

3 – Garantie d'emprunts contractés par la SA d'HLM Le Nouveau Logis Centre-Limousin pour l'opération « André Chénier » comprenant de 23 logements sociaux et réservation de logements

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accorde sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement des prêts souscrits par la SA Le Nouveau Logis Centre-Limousin auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions des contrats de prêts qui s'y rapportent ; Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué, est autorisé à intervenir au contrat et à signer tous documents en application de la présente délibération, notamment la convention de garantie d'emprunts et de réservation de logements (soit 5 logements, 1 PLUS et 4 PLS).

Emprunts contractés par la SA d'HLM Le Nouveau Logis Centre-Limousin pour le programme de 23 logements sociaux en VEFA auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations					
Contrat	Type de prêt	Montant	Durée	Taux annuel indexé/livret A	Marge
N° 90171	PLUS	435 765 €	40 ans	1,35 %	0,60 %
	PLUS foncier	205 445 €	60 ans	1,35 %	0,60 %
N° 90172	PLS	504 401 €	40 ans	1,86 %	1,11 %
	PLS Foncier	710 660 €	60 ans	1,86 %	1,11 %
Prêt complémentaire au PLS		306 991 €	60 ans	1,86 %	1,11 %

4 – Don d'une toile de Louis Marchand des Raux à la ville de Fondettes par Madame Monique Hervieu

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la donation à la Ville d'une toile de Louis Marchand des Raux, intitulée « Le Coq Jaune » (peinture aux dimensions 81 x 100 cm), de la part de Madame Monique Hervieu, propriétaire de l'oeuvre ; charge Monsieur le Maire de l'application des conditions requises par l'acquisition de l'oeuvre ; autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer tout document en application de la présente délibération.

5 – Dénomination de voies

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de dénommer les voies communales ci-après ; dit que les crédits nécessaires à la matérialisation des plaques indicatives seront prélevés sur le budget principal de l'exercice en cours (article 2152).

Dénomination de voies		
Nouvelle dénomination	Nom du lieu-dit	Situation - Origine et extrémité
Route de la Chauvelière	La Chauvellière	VC 131 et ancien CR 31 - tronçon entre les rues de la Bruzette et de la Haute Bruzette
Route de Panchien	Chêne Vert	VC 135 tronçon partant de la rue de Gannay en direction du Nord
Route de Turbais	Les Hémeries	VC 15 tronçon entre CR 82 et CR 85

Affiché le 30 janvier 2019

Le Maire de Fondettes,
Cédric de Oliveira



Direction générale des services
– Service des Assemblées –
Dossier suivi par : Mme Dominique HAUDIQUET
☎ 02 47 88 11 02
Courriel : conseilmunicipal@fondettes.fr
Réf/courrier : W/CONSEIL/CM2019/CM20190129